



# Enquête canadienne sur le cannabis 2023

## Sommaire exécutif

Préparé pour Santé Canada

**Nom du fournisseur:** Advanis

**Numéro de contrat:** HT372-22-6211

**Valeur du contrat:** 294 838,65\$ (taxes incluses)

**Date d'attribution du contrat:** 29 mars 2023

**Date de soumission:** 28 juillet 2023

**Numéro d'enregistrement:** POR 149-22

Pour plus d'information sur ce rapport, veuillez contacter Santé Canada à l'adresse suivante :

[cpab\\_por-rop\\_dgcap@hc-sc.gc.ca](mailto:cpab_por-rop_dgcap@hc-sc.gc.ca)

*This report is available in English*

## Contexte

La consommation de cannabis est courante au Canada. En 2019, l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD) de Santé Canada a révélé que 21% des répondants âgés de 15 ans et plus avaient consommé du cannabis au cours de l'année écoulée, les hommes déclarant en consommer plus souvent que les femmes. Les Canadiens âgés de 15 à 24 ans étaient significativement plus susceptibles d'avoir consommé du cannabis au cours des 12 mois précédents que ceux de 25 ans et plus. Sa consommation est aussi courante parmi les étudiants: 18 % des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont rapporté en avoir consommé au cours de l'année écoulée dans l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves (ECTADE) de 2021-2022. Des données internationales sur la consommation du cannabis datant de 2021 montrent que les États-Unis ont un taux de prévalence au cours de la vie de 50,0 %<sup>1</sup>, tandis que le Canada affiche un taux de prévalence de 41,7 %<sup>2</sup>. Pour la dernière année, les taux de prévalence pour l'utilisation du cannabis étaient plus élevés en Amérique du Nord (14,6 %) comparativement aux autres régions du monde, i.e. l'Australie et la Nouvelle-Zélande (10,6 %); l'Afrique centrale et de l'Ouest (9,3 %); l'Europe (5,4 %) et l'Asie (1,9 %)<sup>3</sup>.

Dans le Discours du Trône de 2015, le Gouvernement du Canada s'est engagé à légaliser, réglementer et restreindre l'accès au cannabis. En 2016, le Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis du gouvernement a publié un document de discussion intitulé « Vers la légalisation, la réglementation et la restriction de l'accès à la marijuana », qui a initié des consultations plus larges et un dialogue plus ouvert sur son intention dans ce domaine (voir: <https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/healthy-canadians/migration/health-system-systeme-sante/consultations/legalization-marijuana-legalisation/alt/legalization-marijuana-legalisation-fra.pdf> pour plus d'information). En 2017, le projet de loi C-45 sur le cannabis, qui modifiait la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois, a été présenté à la Chambre des communes. La nouvelle *Loi sur le cannabis* est entrée en vigueur en octobre 2018, créant un marché légal réglementé pour l'usage de cannabis non médical chez les adultes au Canada.

La légalisation et la réglementation du cannabis au Canada ont amené une politique et un impératif scientifique de recueillir de nouvelles données complètes sur la consommation et la non-consommation du cannabis, y compris des indicateurs des domaines de la santé, de la sécurité publique et des différents marchés. De nouvelles recherches sur l'utilisation du cannabis permettent au gouvernement de mieux évaluer les impacts possibles liés à sa légalisation, sa réglementation et sa restriction. En mai et juin 2016, Santé Canada a réalisé *l'Enquête de base sur la sensibilisation, les connaissances et le comportement associés à l'usage récréatif de la marijuana* (dirigée par Ekos Research Associates). Cette enquête a examiné les connaissances, l'acceptabilité perçue, les risques pour la santé, les habitudes d'usage récréatif

---

<sup>1</sup> United States Department of Health and Human Services. Substance Abuse and Mental Health Services Administration. National Survey on Drug Use and Health, 2021. Disponible au : <https://www.drugabuse.gov/national-survey-drug-use-health>. Consulté le 6 janvier 2022.

<sup>2</sup> Santé Canada, Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues: tableaux détaillés pour 2019. Disponible au: <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/canadian-alcohol-drugs-survey/2019-summary/detailed-tables.html#t4>. Consulté le 31 décembre 2021. L'ECAD est réalisée sur une base biennale.

<sup>3</sup> United Nations Office on Drugs and Crime, World Drug Report 2020: annual prevalence of the drugs by region and globally. Disponible au: <https://dataunodc.un.org/data/drugs/Prevalence-general>. Consulté le 6 novembre 2020.

et les comportements de recherche d'information et elle a révélé que 58 % des répondants ont déclaré avoir consommé du cannabis au cours de leur vie et que 22 % ont déclaré en avoir consommé au cours des 12 mois précédents.

L'Enquête canadienne sur le cannabis (ECC) a été menée pour la première fois en 2017. Il s'agit d'une enquête transversale annuelle réalisée en ligne. Elle examine, plus en profondeur que d'autres études sur la consommation de substances, les habitudes de consommation telles que les quantités de cannabis consommées et l'utilisation du cannabis à des fins médicales, le marché du cannabis, ses sources et ses prix, de même que les problèmes de sécurité publique tels que la conduite sous l'effet du cannabis. L'ECC est révisée chaque année afin de s'assurer que son contenu soit à jour. En plus de ses objectifs initiaux, l'enquête recueille des données supplémentaires telles que les changements dans la volonté de dévoiler publiquement l'usage du cannabis depuis sa légalisation, l'exposition aux campagnes d'éducation et aux messages sur la sécurité ou la santé publique, les sources habituelles de produits du cannabis des répondants depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis, les niveaux relatifs de THC et de CBD présents dans les produits généralement consommés, l'exposition à la fumée/vapeur secondaire du cannabis, la culture à domicile, la préparation de produits comestibles à base de cannabis à domicile, des détails sur les produits et appareils utilisés pour le vapotage du cannabis, la fréquence des achats de cannabis auprès de sources légales et illégales et les changements dans la consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19. En 2023, des questions relatives aux effets secondaires néfastes ont également été incluses. De plus, le questionnaire a été remanié pour intégrer la plupart des questions qui étaient répétées dans les sections sur la consommation de cannabis à des fins médicales et non médicales des cycles précédents, afin de créer des questions uniques posées à toutes les personnes qui consomment du cannabis. Cette mesure a été prise pour réduire la charge de réponse et obtenir des données plus complètes de la part des personnes qui consomment du cannabis à des fins médicales. Parmi les réponses reçues, environ 3 700 provenaient de personnes ayant indiqué avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, que ce soit à des fins médicales ou non.

La réalisation des objectifs de cette recherche permettra à Santé Canada d'évaluer les risques ou les effets néfastes du cannabis sur la santé des personnes qui en consomment et/ou sur la collectivité (dépendance, effets néfastes et facteurs de risque chez les populations à risque). Les résultats serviront à orienter l'élaboration de politiques et à évaluer les effets de la légalisation et de la réglementation du cannabis au cours de la période post-légalisation.

## **Objectifs de l'étude**

L'objectif de l'Enquête canadienne sur le cannabis 2023 était de recueillir davantage de données afin de suivre les changements par rapport aux données recueillies lors des sondages de 2017 à 2022. Les objectifs du sondage de 2023 étaient de recueillir des informations sur les points suivants :

- Consommation de cannabis à des fins non médicales et non-consommation de cannabis au Canada;
- Mesurer les habitudes de consommation de cannabis (par exemple, l'âge du début de la consommation, la fréquence de la consommation, les quantités et les produits consommés) ;

- Comprendre les préoccupations du public liées au cannabis, notamment l'usage problématique, la conduite sous l'influence de drogues, les effets néfastes et la consommation accidentelle ;
- Évaluer la perception du risque et la normalisation de la consommation de cannabis ; et
- Mesurer la consommation de cannabis à des fins médicales et définir les caractéristiques de cette consommation.

## **Méthodologie**

L'approche utilisée était un processus de recrutement en deux étapes où des répondants ont d'abord été recrutés par téléphone (lignes fixes et mobiles) par le biais d'une courte série de questions filtres approuvées par Santé Canada, en cohérence avec les cycles précédents. Les répondants qui ont répondu aux questions filtres et qui se sont qualifiés pour l'enquête ont ensuite reçu un hyperlien vers le questionnaire en ligne, soit par courriel ou par SMS, selon leur préférence. Les répondants ont été recrutés à partir de listes de numéros de téléphone aléatoires (RDD) dont Advanis a vérifié qu'ils étaient en service. La durée moyenne du sondage pour les répondants ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois était de 25 minutes et elle était de 14 minutes pour ceux n'ayant pas consommé de cannabis au cours de la même période.

La collecte de données a débuté le 2 mai 2023 et s'est terminée le 20 juillet 2023. La collecte de données a été réalisée par Advanis. Les résultats du sondage ont été pondérés selon la région, l'âge et le sexe à la naissance. Les résultats pour 2023 sont basés sur les réponses obtenues en ligne de 11 690 répondants âgés de 16 ans et plus provenant de l'ensemble des provinces et des territoires. L'ECC a été conçu afin d'obtenir un nombre suffisant de répondants de sous-groupes clés et les cibles à atteindre ont été fixées et atteintes afin d'assurer la valeur statistique des résultats et de la représentativité.

## **Total des dépenses**

Le coût total de cette étude était de 294 838,65\$ taxes incluses.

## **Exigence de neutralité politique**

Je certifie en tant qu'administrateur principal d'Advanis que les produits livrables respectent pleinement les exigences de la politique de neutralité du gouvernement du Canada, énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et les Procédures pour la planification et la réalisation de contrat de recherche sur l'opinion publique.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'informations sur des intentions de vote électoral, des préférences de partis politiques, de prises de position avec l'électorat ou de notations sur la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Nicolas Toutant  
Vice-Président, Recherche et évaluation  
Advanis  
nicolas.toutant@advanis.ca